

*Bureau des radiocommunications**(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)*Circulaire administrative  
CACE/413

Le 16 mars 2007

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

**Objet:** Réunion de la Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre), Genève, 18-19 juin 2007

## 1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-R aura lieu à Genève, les 18 et 19 juin 2007, faisant suite aux réunions des Groupes de travail 1A, 1B et 1C (voir la Lettre circulaire [1/LCCE/79](#) du 31 janvier 2007).

Commission	Dates de la réunion	Date limite de soumission des contributions 16 heures UTC	Séance d'ouverture
Commission d'études 1	18-19 juin 2007	Lundi 11 juin 2007	Lundi 18 juin 2007 à 9 h 30

La réunion de la Commission d'études aura lieu au siège de l'UIT, à Genève. Les services directement liés aux réunions (enregistrement des délégués, distribution des documents, etc.) seront situés à proximité de la salle de réunion. L'enregistrement des délégués débutera à 8 h 30 et se fera **dans le bâtiment Montbrillant uniquement (tous les délégués devront emprunter exclusivement cette entrée)** le jour de l'ouverture.

## 2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 1 est reproduit à l'Annexe 1. Les contributions des participants seront traitées conformément à la Résolution UIT-R 1-4.

Les Questions attribuées à la Commission d'études 1 se trouvent à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/ITU-R/go/que-rsg1/fr>

## **2.1 Adoption de projets de Recommandation à la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4)**

Aucun projet de Recommandation n'est soumis à la Commission d'études pour adoption, conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4.

## **2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4)**

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion d'une commission d'études ou qui, faute de temps, n'ont pas pu être présentés dans les langues de travail avant la réunion.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 1A, 1B et 1C, organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à la Commission. Après examen, la Commission pourra décider de les faire adopter par correspondance. Dans ce cas, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanée (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (voir aussi le § 2.3 ci-dessous).

Conformément au § 2.25 de la Résolution UIT-R 1-4, l'Annexe 2 de la présente Circulaire contient la liste des sujets qui seront traités aux réunions des Groupes de travail qui précéderont la réunion de la Commission et pour lesquels des projets de Recommandation peuvent être élaborés.

## **2.3 Décision concernant la procédure d'approbation**

A sa réunion, la Commission d'études décidera de la procédure d'approbation à appliquer pour chaque projet de Recommandation, conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-4. L'approbation de projets de Recommandation peut être recherchée par le biais d'une Assemblée des radiocommunications ou d'une consultation des Etats Membres; la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure PAAS décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4.

## **3 Visa**

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

## 4 Participation

Les services d'interprétation seront fournis sur la base des inscriptions de participants parvenues avant la réunion.

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 3) (le photocopier si nécessaire). Les informations concernant l'hébergement se trouvent à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel/index-fr.html>.

Valery Timofeev  
Directeur, Bureau des radiocommunications

## Annexes: 3

### Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## **Annexe 1**

### **Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 1 des radiocommunications**

(Genève, 18-19 juin 2007)

- 1** Ouverture de la réunion
- 2** Adoption de l'ordre du jour
- 3** Désignation du Rapporteur
- 4** Constitution du Groupe de rédaction
- 5** Compte rendu de la réunion du mois d'octobre 2006
- 6** Rapports analytiques des Présidents des Groupes de travail
  - Groupe de travail 1A
  - Groupe de travail 1B
  - Groupe de travail 1C
- 7** Examen des Recommandations nouvelles ou révisées pour lesquelles l'intention de demander l'adoption n'a pas été notifiée (voir Résolution UIT-R 1-4, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
  - Décision de demander l'adoption
  - Décision sur la procédure d'approbation à suivre
  - Conformité à l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 1-4, si nécessaire
- 8** Examen des Rapports nouveaux ou révisés
- 9** Examen des Questions nouvelles ou révisées
- 10** Suppression des Recommandations, Rapports et Questions
- 11** Statuts des Recommandations, Rapports, Manuels, Questions, Voeux, Résolutions et Décisions
- 12** Préparation de l'Assemblée des radiocommunications de 2007 (AR-07)
- 13** Examen des contributions à la CMR-07
- 14** Liaison avec d'autres commissions d'études ou organisations internationales
- 15** Plan de travail pour 2007-2008
- 16** Examen d'autres contributions
- 17** Calendrier des réunions
- 18** Divers
- 19** Clôture

**R. HAINES**  
Président de la Commission d'études 1  
des radiocommunications

## Annexe 2

### **Sujets qui seront traités aux réunions des Groupes de travail 1A, 1B et 1C qui se tiendront avant la réunion de la Commission d'études 1 et pour lesquels des projets de Recommandation peuvent être élaborés**

#### **Groupe de travail 1A**

- 1 *Systèmes de télécommunication à haut débit sur lignes électriques* (document de travail pour l'avant-projet de nouvelle Recommandation figurant dans l'Annexe 3 du [Document 1A/134](#)).

#### **Groupe de travail 1B**

- 1 Paramètres techniques et de fonctionnement et fréquences nécessaires pour les dispositifs de radiocommunication à courte portée (document de travail pour l'avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R SM.1538-2 figurant dans l'Annexe 2 du [Document 1B/107](#)).

#### **Groupe de travail 1C**

- 1 *Utilisation d'équipements de contrôle des émissions fondés sur une nouvelle technologie* (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R SM.[NT] figurant dans l'Annexe 10 du [Document 1C/144](#)).
- 2 *Définition d'une procédure d'essai pour mesurer le niveau du point d'interception de troisième ordre (IP3) des récepteurs de contrôle des émissions* (avant-projet de nouvelle Recommandation figurant dans l'Annexe 4 du [Document 1C/96](#)).
- 3 *Définitions et procédures d'essai pour les spécifications des radiogoniomètres de contrôle des émissions pour les Recommandations de l'UIT-R* (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R SM.[SPEC] figurant dans l'Annexe 6 du [Document 1C/144](#)).
- 4 Formats communs destinés à l'échange d'informations entre stations de contrôle des émissions (proposition d'addendum à la Recommandation UIT-R SM.1393 figurant dans l'Annexe 4 du [Document 1C/144](#)).

# Annexe 3 Registration Form ITU-R Meetings Geneva, Switzerland, 16 – 26 June 2007



Radiocommunication Bureau

I wish to participate in

WP 1A 11-15/6	WP 1B 11-15/6	WP 1C 11-15/6	SG 1 18-19/6	WP 8A 12-20/6	WP 8B 13-21/6	WP 8D 14-22/6	SG 8 25-26/6

Mr. Mrs. Ms. Miss: .....  
(family name) (first name)

Accompanied by family member(s): .....  
(family name) (first name)

### 1. REPRESENTATION

Name of Member State: .....

Head of Delegation                       Deputy                       Delegate

*To be completed by representatives of Member States only*

Name of Sector Member: .....

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Recognized Operating Agencies                  | <input type="checkbox"/> Regional Telecommunication Organizations                    |
| <input type="checkbox"/> Scientific or Industrial Organizations         | <input type="checkbox"/> Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems |
| <input type="checkbox"/> UN, Specialized Agencies and the IAEA          | <input type="checkbox"/> Other Entities dealing with Telecommunication matters       |
| <input type="checkbox"/> Regional and other International Organizations | <input type="checkbox"/> Associates  |

### 2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company: .....

Street Address: .....

City/State/Code/Country: .....

Business tel.: ..... Fax: .....

E-mail: ..... In case of emergency: .....

### 3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting:  Yes  No

If yes, indicate one language only:  English  French  Spanish  
 Arabic  Chinese  Russian

*Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk*

Date : ..... Signature: .....

#### For BR Secretariat use only

Approved (if applicable)	Personal Section	Meeting Section	Pigeonhole

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau	Place des Nations CH-1211 Geneva 20 Switzerland	Telephone: +41 22 730 5802 Telefax: +41 22 730 6600 Email: linda.kocher@itu.int
--	---	---